

Déclaration de programme

Mandature 2023-2029



Déclaration de programme de travail
du collège des bourgmestre et échevins
de la Commune de Roeser
pour la mandature 2023-2029



Déclaration du programme de travail du groupement politique LSAP qui, à l'issue des élections communales du 11 juin 2023, a pu établir une majorité absolue au sein du conseil communal de la Commune de Roeser pour la mandature 2023-2029.

Introduction

Le monde, l'Union européenne, notre pays, le Luxembourg, et donc également nos communes, traversent une série de crises depuis quelques années. Outre la pandémie et la guerre en Ukraine, le changement climatique constitue le plus grand défi pour notre commune et ainsi pour les responsables politiques. Protéger la démocratie en général contre diverses attaques en constitue un autre.

Il ne nous reste guère de temps pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences. Cependant, pour réussir la transition écologique, il faut un engagement commun de tous les citoyens - une collaboration entre la politique, la société civile, les entreprises et les associations. Le Luxembourg s'est engagé à atteindre des objectifs climatiques ambitieux. Notre Commune, en tant que membre fondateur du « Klima-Bündnis Lëtzebuerg », s'engagera encore plus dans les années à venir dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la transition écologique, mettra en œuvre le plan « fit for 55 » de la Commission européenne pour la transition verte au niveau local et tentera d'appliquer au mieux les 17 objectifs mondiaux de développement durable des Nations Unies au niveau local. L'engagement conséquent dans le domaine de la durabilité implique que chacun d'entre nous soit prêt à changer ses coutumes et ses habitudes de vie, à adapter son comportement de consommation et à suivre le chemin vers une plus grande protection de l'environnement et de la nature.

Outre la lutte contre le changement climatique, nous devons également faire des efforts supplémentaires dans le domaine du logement abordable. Pour cette raison, nous créerons des logements sociaux supplémentaires et restons déterminés, en tant que service public, à réaliser des maisons et des appartements abordables pour les personnes jusqu'à la classe moyenne.

Durant cette législature, l'avenir de nos enfants et de nos jeunes constituera une autre priorité, tant en ce qui concerne leur éducation scolaire que leur formation, mais également leur bien-être. Nous voulons renforcer les enfants, les préparer efficacement à leur avenir et pour ce faire, nous allons professionnaliser le secteur de l'enfance et de la jeunesse et explorer de nouvelles voies.

Dans son ensemble, la présente déclaration du collège échevinal vise à renforcer la coexistence sociale. De bonnes réponses et solutions dans la lutte contre le changement climatique, une offre plus large de logements publics et abordables, une plus grande participation citoyenne sont dans l'ensemble les meilleures réponses pour renforcer notre démocratie, lutter contre le populisme, la xénophobie et le racisme et pour garantir un vivre ensemble dans le respect et la tolérance.

Voilà pourquoi nous proposons à tous les membres du conseil communal de nous rejoindre dans la poursuite de ces objectifs, de toujours garder à l'esprit le bien-être de nos concitoyens et de contribuer tous ensemble à faire de notre commune « Réiserbann 2030 - Eng lieweg Gemeng mat Zukunft ».

Roeser, le 11 juillet 2023

Le collège des bourgmestre et échevins

Tom Jungen

Bettina Ballmann

Angelo Lourenço

Table des matières

Introduction.....	1
Table des matières	2
Personnes élues et composant le conseil communal	3
Corps communal	4
Conseil communal	4
Collège des bourgmestre et échevins	5
Nomination du collège	5
Domaines de compétence des membres du collège échevinal	5
Commissions consultatives.....	6
Observateurs	6
Secrétariat de certaines commissions.....	7
Groupes de travail	7
Programme politique	9
Pour une nature saine et davantage de protection climatique	9
Pour une meilleure mobilité et davantage de mobilité active.....	13
Une politique en faveur de plus de logements abordables	15
Les enfants et la jeunesse, l'avenir de notre société	17
Une politique dans l'intérêt de toutes les familles.	21
Une commune engagée dans l'intérêt de l'égalité (des sexes, des générations, des origines et des identités).....	22
Une commune avec un monde associatif actif et dynamique	24
Arts et culture.....	25
Vie associative	25
Sport et activité physique.....	26
Pour une plus grande participation des citoyens et des services communaux de qualité	27
Budget et finances.....	29
Industrie, artisanat et commerce	29

Personnes élues et composant le conseil communal

Candidat	Liste	Suffrages par liste	Suffrages nominatifs	Total	Statut
Ballmann, Bettina	LSAP	856	1.066	1.922	Directement élue
Brix, Nadine	déi Gréng	182	362	544	Directement élue
Carelli, Sandra	LSAP	856	370	1.226	Directement élue
Damy, Yves	LSAP	856	449	1.305	Directement élu
Fisch, Ernest	LSAP	856	526	1.382	Directement élu
Flammang, Sandra	DP	229	539	768	Directement élue
Jungen, Tom	LSAP	856	1.683	2.539	Directement élu
Klinski, Mireille	CSV	352	411	763	Directement élue
Lourenço, Angelo	LSAP	856	672	1.528	Directement élu
Pompignoli, Fabrice	DP	229	345	574	Directement élu
Reding, Edy	LSAP	856	503	1.359	Directement élu
Stoffel, Wayne	CSV	352	522	874	Directement élu
Strecker, Erny	CSV	352	610	962	Directement élu

Corps communal

Conseil communal

En vertu de l'article 11 de la loi communale du 13 décembre 1988 le conseil communal procède, aussitôt après la prestation de serment, à la formation du tableau de préséance des membres du conseil qui se présente comme suit en début de mandature :

Rang	Nom, Prénom	Fonction	Ancienneté	Voix obtenues	Date de naissance
1	Jungen, Tom	Bourgmestre	10/10/1999	2.539	14/05/1976
2	Reding, Edy	Conseiller	25/01/2005	1.359	08/11/1956
3	Brix, Nadine	Conseiller	09/10/2011	544	15/07/1968
4	Flammang, Sandra	Conseiller	09/10/2011	768	26/08/1972
5	Strecker, Erny	Conseiller	11/05/2015	962	01/08/1960
6	Fisch, Ernest	Conseiller	20/08/2015	1.382	09/09/1957
7	Stoffel, Wayne	Conseiller	08/10/2017	874	01/03/1983
8	Ballmann, Bettina	Echevine	29/08/2019	1.922	28/09/1983
9	Pompignoli, Fabrice	Conseiller	30/03/2020	574	01/11/1971
10	Carelli, Sandra	Conseiller	11/05/2020	1.226	07/09/1982
11	Lourenço, Angelo	Echevin	11/05/2020	1.528	08/11/1983
12	Klinski, Mireille	Conseiller	08/02/2021	763	24/01/1972
13	Damy, Yves	Conseiller	11/07/2023	1.305	12/06/1992

Le tableau est réglé d'après l'ordre d'ancienneté de service des conseillers. Les nouveaux membres y sont inscrits d'après la date et dans l'ordre de leur élection, à la suite de ceux qui sont déjà inscrits au tableau préexistant. Ceux qui sont élus par continuation ne sont pas considérés comme nouvellement entrés. Lorsque l'entrée en service a lieu à la même époque pour plusieurs conseillers, l'ancienneté est déterminée d'après le nombre des suffrages. Au cas de parité de voix, le plus âgé l'emporte. Les candidats proclamés élus sans scrutin, en vertu de l'article 169 de la loi électorale, devancent ceux qui sont élus au scrutin.

Collège des bourgmestre et échevins

Nomination du collège

Sur proposition des candidats élus de la liste 1 (LSAP) ont été nommés au collège échevinal les personnes suivantes :

Nom et liste	Fonction	Décision de l'autorité compétente
Jungen Tom (LSAP)	Bourgmestre	Arrêté grand-ducal du 28/06/2023
Ballmann Bettina (LSAP)	1 ^{ère} échevine	Arrêté ministériel du 30/06/2023
Lourenco Angelo (LSAP)	2 ^e échevin	Arrêté ministériel du 30/06/2023

Domaines de compétence des membres du collège échevinal

Bourgmestre	Administration générale ; coopération transfrontalière ; finances et affaires économiques ; travaux et infrastructures publics ; ordre public et sécurité ; personnel communal ; urbanisme et logement ; communication et participation citoyenne.
1 ^{er} Echevin	Education, enfance et jeunesse ; mobilité ; culture, sports et vie associative ; jumelages.
2 ^e Echevin	Climat, environnement et transition écologique ; affaires sociales, famille et seniors ; santé publique, égalité des chances et intégration.

Commissions consultatives

Outre les commissions consultatives obligatoires (commission scolaire, commission de l'intégration, commission des loyers) sont créées les commissions consultatives suivantes :

- affaires économiques et finances ;
- affaires sociales, enfants, familles et seniors ;
- bâtisses et urbanisme ;
- climat, environnement et transition écologique ;
- culture ;
- égalité des chances ;
- jeunesse ;
- mobilité ;
- sports.

Les commissions seront composées de treize (13) membres afin de respecter la représentation des quatre partis politiques constituant le conseil communal :

Dénomination officielle	Abréviation	Nombre
LSAP, Lëtzebuerger Sozialistes Aarbechterpartei	LSAP	7
CSV, Chrëschtlech Sozial Vollekspartei	CSV	3
DP, Demokratesch Partei	DP	2
déi gréng	dg	1

Cependant cette règle de composition n'est pas applicable pour les commissions suivantes en raison de dispositions réglementaires contraignantes :

- Afin de garantir la parité entre membres luxembourgeois et membres étrangers la commission de l'intégration est composée de vingt (20) membres (dont 10 membres effectifs et 10 membres suppléants).
- Afin de respecter les dispositions de l'article 51 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental la commission scolaire est composée de dix-sept (17) membres.
- La loi du 2 août 2017 portant modification de la loi modifiée du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation instituant une commission des loyers pour les communes de de 6.000 habitants et plus, la commission des loyers est composée de six (6) membres, dont autant de membres suppléants que de membres effectifs.

Observateurs

A certaines commissions sont adjoints des observateurs :

Commission	Nombre	Désignation
Affaires sociales, enfants, familles et seniors	2	1 - Club Senior 1 - Frënn vum 3. Alter
Bâtisses et urbanisme	1	Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours – CIS Roeserbann

Commission	Nombre	Désignation
Climat, environnement et transition écologique	4	1 - Groupe de travail « pacte climat » 1 - Groupe de travail « pacte nature » 1 - CTF Section Roeserbann 1 - natur&ëmwelt – section locale
Culture	max. 4	Représentants de la société civile
Scolaire	4	1 - Commission d'intégration 1 - Commission sociale 1 - représentant du SEA Roeser 1 - représentant du SEA Campus Berchem
Jeunesse	1	1 - Maison des jeunes
Mobilité	max. 4 1	max. 4 représentants de la société civile 1 - Police Grand-Ducale
Sports	max. 4	Représentants des associations sportives de la commune

Secrétariat de certaines commissions

Pour des raisons d'ordre pratique et d'organisation, le secrétariat de toutes les commissions sera assuré à l'avenir par des agents communaux.

Groupes de travail

En plus des commissions consultatives il est proposé de créer les groupes de travail suivants : « pacte climat » ; « pacte nature » ; information et communication ; jumelage.

Ces groupes seront composés indifféremment de la composition du conseil communal de membres du collège, de délégués du collège, d'experts et de conseillers, voire de citoyens de la commune désignés par le collège échevinal.

Réiserbann 2030

Eng lieweg Gemeng
mat Zukunft

Programme

Mandature 2023-2029



RÉISERBANN
d'Réiser Gemeng

Programme politique

Le programme du collège échevinal pour la mandature 2023-2029 reprend dans son intégralité le programme électoral du parti LSAP, section Roeserbann, élaboré pour les élections communales du 11 juin 2023 et, après concertation avec les autres partis politiques de l'opposition, également certaines idées de leurs programmes électoraux.

Il comprend le catalogue des projets et mesures suivant réparti en 13 domaines d'activité :

Pour une nature saine et davantage de protection climatique

La crise climatique est le grand défi du 21e siècle. Nous devons laisser aux générations futures une planète sur laquelle elles pourront continuer à vivre. Les communes doivent veiller à ce que la politique climatique soit mise en œuvre de manière concrète et proche des citoyens. Pour atteindre cet objectif, la contribution de chaque citoyen-ne ne doit être dépendante du fait qu'il/elle puisse se le permettre financièrement. Dans une société où, dans l'esprit du LSAP, l'être humain a la priorité, il faut une politique climatique ambitieuse et durable pour réduire les émissions de CO2.

- Après avoir signé le « pacte nature » avec le Ministère de l'Environnement au cours de la dernière législature, notre objectif est d'atteindre le niveau de performance le plus élevé d'ici la fin de ce mandat et de mettre en œuvre une grande partie des mesures qui y sont contenues.
- Afin de donner aux citoyen(ne)s intéressé(e)s la possibilité de s'impliquer dans la mise en œuvre du « pacte nature », nous voulons, à l'instar du « pacte climat », mettre en place au début de la nouvelle législature une équipe autonome chargée du « pacte nature ».
- Dans le cadre du changement climatique, nous élaborerons un concept de verdissement pour nos localités et leurs espaces publics, et le mettront en œuvre de manière conséquente. De ce fait nous commanderons un cadastre des arbres dans les différentes localités et inciterons les citoyens à devenir des citoyens actifs (par exemple en parrainant des arbres).
- Nous allons planter des arbres fruitiers supplémentaires sur des surfaces publiques et en faire profiter les citoyens dans le cadre de l'action « Gielt Band ».
- Nous allons continuer à soutenir l'agriculture solidaire (SoLawi), comme le projet « Vum Gréis » à Berchem.
- Pour revenir à un cycle de l'eau plus naturel : l'eau de pluie est absorbée localement au lieu d'être évacuée dans les canalisations ce qui permet d'éviter les inondations en cas de fortes pluies et d'améliorer le climat urbain en général.
- Afin de préserver nos ressources en eau potable, nous allons favoriser, dans le cadre de la construction privée et des entreprises, la récupération de l'eau de pluie. L'eau de pluie peut être utilisée pour l'arrosage des plantes et jardins, comme pour les toilettes.

- En collaboration avec le syndicat intercommunal SICONA (protection de la nature) et les entreprises locales au sein des zones d'activités économiques, nous élaborerons un programme d'espaces verts qui offrira à nouveau un habitat et de la nourriture aux insectes.
- De plus, nous nous engagerons pour des bordures de routes et des chemins de campagne écologiques.
- Nous créerons des programmes de protection des espèces dans l'espace urbain pour les animaux menacés (entre autres des nichoirs artificiels pour les martinets noirs qui figurent sur la liste rouge des espèces d'oiseaux menacées du Luxembourg).
- En collaboration avec le syndicat intercommunal pour la protection de la nature SICONA et les propriétaires fonciers, nous ferons des efforts supplémentaires pour créer des « corridors de déplacement » pour les espèces animales migratrices, comme le chat sauvage.
- Les longues périodes de sécheresse ont déjà laissé leurs premières traces dans nos forêts. Dans le cadre d'un plan décennal renouvelé, nous prendrons, en collaboration avec l'Administration de la Nature et des Forêts, des mesures d'adaptation afin de garantir la vitalité et la stabilité de nos forêts et de les préparer ainsi pour la prochaine génération.
- Nous poursuivrons l'action « plans d'eau, mares et étangs ». Les biotopes, tels que les mardelles forestières situées sur le territoire communal, seront ainsi préservés et protégés afin de garantir la biodiversité.
- La zone de parc naturel « Am Bruch » en bordure de la localité de Crauthem sera définitivement mise en œuvre au cours de la nouvelle législature.
- En concertation avec les agriculteurs, les propriétaires et en collaboration avec l'Administration de la Nature et des Forêts, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement, nous envisageons d'explorer et de soutenir la possibilité de l'agroforesterie.
- Nous nous engagerons à ce que les mesures de compensation prévues dans le cadre de l'élargissement de l'autoroute A3, ainsi que pour la construction de la nouvelle ligne ferroviaire, soient intégralement mises en œuvre.
- Dans le cadre du programme de soutien européen « Interreg », nous continuerons à nous engager pour l'assainissement et la renaturation de l'Alzette et de ses affluents. Notre commune participe déjà à la mise en œuvre de ce programme par sa collaboration avec le syndicat intercommunal SIVOM et son adhésion au contrat de rivière de la vallée supérieure de l'Alzette.
- Penser globalement, agir localement : pour lutter contre les changements climatiques, nous donnerons un signal clair en faveur de la protection du climat et de la durabilité en élaborant un plan directeur de durabilité.
- Outre la réduction des émissions de CO₂, qui doit permettre d'endiguer la catastrophe climatique, il est désormais indispensable que nos localités s'adaptent au changement climatique et à ses conséquences, afin de se protéger des catastrophes et d'améliorer la qualité de vie. La commune élabore, éventuellement en collaboration régionale, un concept

d'adaptation au climat. Celui-ci se base sur des études et des données qui identifient les problèmes existants et imminents et proposent des mesures ciblées. Sur cette base, une stratégie correspondante est élaborée avec un ensemble de mesures concrètes.

- Nous créerons une semaine annuelle de l'environnement, où seront organisées différentes actions ayant pour but de sensibiliser la population, en particulier les jeunes et les enfants, ceci afin de mieux préserver l'environnement et de renforcer la conscience de la nature et de sa protection.
- Nous présenterons à nouveau un rapport environnemental annuel au conseil communal, en mettant l'accent sur des thèmes tels que la protection des ressources, l'énergie, la gestion de la mobilité et la communication.
- Comme dans de nombreux autres pays d'Europe, la pollution lumineuse a augmenté au Luxembourg au cours des dernières décennies. La pollution lumineuse est l'une des principales causes de la mort des insectes qui a un impact direct sur plusieurs espèces animales. La conversion de notre éclairage public à la technologie LED a déjà apporté les premières améliorations dans ce domaine. Nous prendrons des mesures supplémentaires afin d'améliorer encore la situation dans les lieux publics, mais aussi pour informer les citoyens et les entreprises sur ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes contre la pollution lumineuse inutile.
- Après avoir lancé l'idée d'un jardin communautaire avec la participation des citoyens au cours de la législature précédente, nous aimerions passer à la phase de mise en œuvre dès le début de la nouvelle législature. Nous voudrions ainsi donner aux citoyens la possibilité de se réunir avec des personnes partageant les mêmes idées et de contribuer ainsi à un jardinage biologique et durable. Les projets de jardinage urbain existants seront maintenus et nous tenterons de mettre en œuvre des projets similaires dans d'autres quartiers de notre commune.
- Afin de réduire l'impact environnemental, nous participerons aux campagnes de sensibilisation et à la mise en œuvre des stratégies « Null Offall Lëtzebuerg » (zéro déchets Luxembourg) et de l'économie circulaire.
- Conformément à la loi sur la gestion des déchets, les communes sont tenues d'établir un bilan des déchets pour l'année écoulée. Le cadre légal prévoit que les déchets produits doivent être recyclés, dans la mesure où cela est techniquement et économiquement possible. En conséquence, nous nous engagerons dans le cadre des syndicats intercommunaux STEP et SYCOSAL pour qu'une analyse des besoins soit effectuée afin de voir si les infrastructures existantes pour la collecte séparée des fractions de déchets valorisables sont suffisantes et quelles incitations supplémentaires peuvent être proposées pour l'utilisation de ces mêmes infrastructures.
- Nous maintiendrons notre partenariat de plus de 30 ans avec les communautés Kollas en Argentine et soutiendrons ainsi notre projet exemplaire dans le domaine nord-sud en tant qu'exemple concret de pensée globale et d'action locale, en collaboration avec notre ONG locale « Solidarësch Hëllef Réiserbann » et « Klimabündnis Lëtzebuerg ».
- En adhérant au pacte climat, la commune s'est engagée à mettre en œuvre le catalogue de mesures du « European Energy Award » (EEA). Cette deuxième édition du pacte climat s'étend sur une période allant jusqu'en 2030. En collaboration avec nos partenaires stratégiques, tels

que le CELL, l'EBL ou le « Klima-Bündnis Lëtzebuerg », nous voulons œuvrer pour atteindre le plus rapidement possible le niveau "Gold" au cours de la nouvelle législature et apporter ainsi notre contribution à la réduction de 55% des émissions de CO2 d'ici 2030.

- En utilisant systématiquement le soleil comme source d'énergie, il est possible d'augmenter assez rapidement la part d'utilisation des énergies renouvelables. Après l'établissement d'un cadastre solaire au cours de la législature précédente et la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine, il y a actuellement une très grande dynamique de développement des installations photovoltaïques dans notre commune. Comme il existe toujours un grand potentiel, nous souhaitons encourager nos concitoyens à investir dans l'énergie solaire en leur fournissant des informations, des conseils et un soutien financier.
- Nous voulons également voir, sur la base du cadastre solaire désormais disponible, s'ils existent encore des surfaces de toitures supplémentaires sur des bâtiments publics qui se prêteraient au photovoltaïque. Nous pensons par exemple aux églises qui appartiennent à la commune.
- Nous regrettons qu'une seule éolienne ait été construite à Peppange, les deux autres n'ayant pas obtenu l'autorisation du Ministère de l'Environnement. Nous voulons nous engager pour que les deux autres éoliennes prévues par « Sudwand S.A. » sur le territoire de la commune puissent également être réalisées. Ainsi, la commune de Roeser deviendrait autosuffisante en énergie et produirait, avec les installations photovoltaïques existantes, plus d'électricité que la consommation actuelle des ménages et de l'industrie.
- L'installation de copeaux de bois dans le cadre du nouveau campus scolaire de Berchem étant réalisée, nous aimerions continuer à valoriser la ressource renouvelable et écologique « bois » dans le respect des critères de protection de la nature et FSC, protéger ainsi le climat et créer également une plus-value régionale ainsi que des emplois sur place. Dans le cadre du projet de construction de logements « Bei der aler Schoul » à Peppange, un chauffage supplémentaire aux copeaux de bois devrait être mis en place.
- Nous continuerons à œuvrer pour que nos bâtiments publics soient, dans la mesure du possible, neutres pour le climat. Les mots-clés dans ce contexte sont entre autres : chauffage et production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, décarbonisation du chauffage urbain et de proximité, etc.
- La rénovation des logements privés est encouragée par l'information, le conseil et le soutien financier, notamment à l'aide de nouvelles campagnes et de nouveaux moyens de communication, comme la « caravane de l'énergie ». Dans ce modèle, proposé par le Klima-Bündnis Lëtzebuerg, les citoyens ne doivent pas faire la démarche initiale de demander conseil. Celui-ci se rend à leur domicile et met à leur disposition du matériel d'information qui renvoie également aux programmes nationaux et communaux.
- Les entreprises et les centres commerciaux disposant d'au moins 20 à 30 places de stationnement sont invités à les équiper de modules photovoltaïques (sur ce que l'on appelle des « ombrières ») - si possible en combinaison avec des espaces verts.
- Nous continuerons à promouvoir l'économie circulaire, d'une part lors de la construction ou de la rénovation de bâtiments publics, mais aussi par le biais d'initiatives telles que le « Repair

Café » ou dans le domaine de l'économie de partage, par exemple en créant un projet de prêt de machines et d'appareils.

- Nous continuerons à nous engager pour que les projets de construction de la commune renoncent à l'utilisation de matériaux isolants en polystyrène et nous présenterons une ou plusieurs solutions alternatives lors de l'approbation de nouveaux projets de construction. En outre, nous continuerons à sensibiliser la population locale à ce sujet et à contribuer à la promotion d'alternatives durables.

Pour une meilleure mobilité et davantage de mobilité active

Le trafic a augmenté ces dernières années, principalement aux heures de pointe. La cause principale en est, à l'instar de nos communes voisines et de l'ensemble de la région, le trafic professionnel et de transit et les axes principaux surchargés, comme l'autoroute. Ce problème ne peut pas être résolu au niveau local. Pourtant, chacun d'entre nous, qui prend régulièrement sa voiture, fait partie à la fois du problème et de la solution. Selon les statistiques, 54% des déplacements des habitants sont inférieurs à 5 km et pourtant, entre 35 et 65% de ces déplacements se font actuellement en voiture. Nous devons donc changer ensemble nos habitudes de mobilité afin de pouvoir contribuer à améliorer la situation dans notre commune.

- Nous voulons essayer de supprimer autant que possible le trafic de transit dans les quartiers résidentiels. C'est pourquoi, à l'instar de l'exemple de la "rue de l'Alzette" à Roeser, nous mettrons en œuvre au cours de la nouvelle législature, en collaboration avec les habitants concernés, d'autres mesures visant à préserver, voire à rétablir la qualité de vie.
- Ainsi, nous allons renouveler la « rue Joseph Lentz » à Livange, ainsi que la « rue de l'Alzette » et la « rue Marguerite Thomas-Clement » à Roeser et décider, avec la participation des habitants, comment ces rues seront réaménagées. (zone de rencontre ou zone 30, rue à sens unique)
- Malgré le classement de toutes les routes communales en zones de vitesse 30, de nombreux conducteurs ne respectent pas la vitesse prescrite. C'est pourquoi nous allons d'une part lancer une nouvelle campagne de sensibilisation au début de la législature et mettre en œuvre d'autres mesures de modération dans les années à venir. Nous allons également analyser la possibilité d'installer des feux tricolores passant au rouge en cas de dépassement de vitesse à l'entrée des localités et/ou à certains endroits à l'intérieur des villages
- Avec la mise en œuvre du projet de construction de logements « Bei der aler Schoul », nous allons également renouveler les rues environnantes et les transformer en zone à circulation réduite. De même, la « Duerfplaz » de Peppange sera entièrement réaménagée.
- Malheureusement, l'Administration des Ponts et Chaussées et le ministère compétent restent très restrictifs lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des tronçons à 30 km/h sur les routes principales de transit qui relèvent de la compétence de l'État. Ainsi, après le refus de la commission d'État compétente d'aménager un « tronçon 30 km/h » dans la « rue des Ponts » à Peppange, nous allons essayer, dans le dialogue, d'obtenir une nouvelle décision, cette fois positive, voire une solution alternative pour plus de sécurité.

- Avec la mise en œuvre du plan d'aménagement particulier entre la « rue Johnny Geisen » et la « rue Léon Maroldt » à Bivange, nous aménagerons de nouvelles places de stationnement publiques, de sorte qu'à l'issue de ces travaux, à l'instar de la "Place de la Grève Nationale" à Roeser, la place Edward Steichen (située près de l'église paroissiale de Bivange) pourra également être réaménagée de manière à créer une place du village. En collaboration avec l'Administration des Ponts et Chaussées, nous essaierons également de limiter une partie de la rue Edward Steichen à 30km/h.
- La situation du trafic autour de l'école de Crauthem reste tendue. C'est pourquoi nous allons élaborer un nouveau concept de réglementation de la circulation avec la participation des habitants du quartier autour de l'école et des parents intéressés. La sécurité des écoliers sera la priorité absolue.
- Nous voulons que notre commune devienne globalement plus favorable au vélo. Dans notre société, le vélo a entre-temps retrouvé une place plus importante que celle d'une simple activité de loisir ou sportive. C'est pourquoi, au cours de la législature, nous ferons élaborer un concept de pistes cyclables qui permettra à la fois de relier nos villages de manière plus efficace et plus sûre ainsi que d'améliorer le raccordement au réseau national de pistes cyclables.
- Au cours de la législature, nous interviendrons pour que les liaisons piétonnes et cyclables entre Peppange et Crauthem, ainsi qu'entre Peppange et Bettembourg, soient définitivement réalisées par l'Administration des Ponts et Chaussées. En collaboration avec la Ville de Luxembourg, nous réaliserons à partir de 2024 une piste piétonne et cyclable entre Kockelscheuer et le « pôle d'échange Cloche d'Or ».
- La mobilité active fera toujours partie intégrante des futurs plans d'aménagement particulier, de l'adaptation du plan d'aménagement général, mais aussi de la construction ou du réaménagement de routes.
- En collaboration avec l'Administration des Ponts et Chaussées, nous voulons faire avancer la planification du renouvellement du « Brillewee » entre Bivange et Roeser et veiller à ce qu'un chemin pour piétons et cyclistes soit également créé ici, parallèlement à la route renouvelée. Nous voulons faire en sorte que le réaménagement soit au moins entamé au cours de la prochaine législature.
- Nous continuerons également à investir dans la sécurité des piétons en désamorçant les points dangereux existants et, concrètement, en achevant le programme de rénovation des passages piétons au cours de la prochaine législature.
- Globalement, nous voulons aménager l'espace routier à moyen terme de manière à ce que les piétons et les cyclistes puissent se déplacer en toute sécurité au sein de notre commune. La mobilité douce est, avec les transports publics, un facteur important pour améliorer ce que l'on appelle le « modal split ».
- Nous allons établir une carte de tous les chemins piétonniers et cyclables existants et cohérents, et présenter les éventuelles connexions avec les réseaux correspondants dans nos communes voisines.

- En collaboration avec l'État, nous voulons également assurer une meilleure liaison piétonne des hôtels, bureaux et commerces de Livange en amont de l'autoroute. Il en va de même pour l'amélioration de l'accès aux transports publics avec la création d'arrêts de bus supplémentaires.
- Un bilan sur le service du « Flexibus », créé dans notre commune il y a une quinzaine d'années, sera établi et le cas échéant étendu au niveau de l'horaire et/ou des trajets offerts.
- Après l'installation de parkings à vélos devant la plupart des infrastructures publiques au cours de la législature précédente, nous comblerons les lacunes existantes et veillerons également à l'installation de supports à vélos mobiles, par exemple lors de grandes fêtes et manifestations (Réiser Päerdsdeeg, Kultur am Klouschtergaart, ...).
- Outre la voiture, la moto ou le scooter, les vélos électriques jouent de plus en plus un rôle dans le parc de véhicules domestiques. Contrairement au vélo traditionnel, une randonnée en vélo électrique offre beaucoup plus de possibilités, car même les montées peuvent être franchies sans effort. Nous allons donc installer les premières stations de recharge à certains endroits stratégiques de notre commune, afin que le chargeur personnel puisse rester à la maison.
- Nous voulons introduire une ligne « vélobus » dans le cadre d'un projet pilote. L'idée est de permettre aux écoliers de se rendre à l'école à vélo avec un accompagnateur. Sur la base des expériences de ce projet pilote, le « vélobus » pourra être étendu à d'autres localités et écoles. Dans ce contexte, nous souhaitons également proposer aux enfants des formations appropriées dans une école de conduite cycliste.
- Dans le cadre du dialogue avec la société des chemins de fer et le ministère de la mobilité, nous voulons nous engager pour que, au plus tard après la fin des travaux sur la nouvelle ligne ferroviaire, la cadence des trains s'arrêtant à Berchem soit à nouveau améliorée et que 4 trains par heure et par direction s'arrêtent à Berchem.
- Parallèlement à la rénovation des passages piétons, les arrêts de bus seront également rénovés. En surélevant les arrêts de bus, nous permettons aux usagers de monter dans le bus sans barrières. Nous essaierons également d'installer des abris partout où cela est possible et d'étudier la possibilité d'installer des affichages numériques aux arrêts principaux pour indiquer l'arrivée du prochain bus.
- Au cours de la première moitié de la législature, nous ferons un bilan du « parking résidentiel », procéderons aux adaptations nécessaires et prévoirons d'éventuelles extensions à d'autres localités et quartiers.

Une politique en faveur de plus de logements abordables

Le logement abordable est l'une des principales préoccupations des habitants du Luxembourg et, au-delà, de nombreux pays européens. Nous voulons assumer notre responsabilité en matière de logement public et abordable. Dans ce contexte, nous nous engagerons en faveur de logements et d'une qualité de vie pour les nouveaux citoyens, mais nous garderons surtout à l'esprit le maintien de la qualité de vie de nos habitants actuels. La croissance doit rester supportable et ne pas perdre de vue une offre suffisante d'infrastructures publiques.

- Au plus tard à mi-législature, nous dresserons un bilan des 10 années écoulées depuis l'entrée en vigueur du plan d'aménagement général (PAG) et du plan d'aménagement particulier « quartiers existants » (PAP-QE) et déciderons, en fonction de ce bilan, d'adapter partiellement les deux instruments d'orientation à de nouveaux développements, voire d'élaborer un plan d'aménagement entièrement renouvelé.

L'évolution démographique de notre pays et de notre commune, à proximité immédiate de la ville de Luxembourg, ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie de nos concitoyens. En fonction des initiatives gouvernementales, nous procéderons également à des adaptations ponctuelles du PAG et du PAP-QE afin de tenir compte des nouvelles formes d'habitat, notamment la construction de « tiny houses ».

- Après l'achèvement des études actuellement en cours dans les domaines de l'environnement et de la nature, des fortes pluies, des eaux de surface et des eaux usées, ainsi que des transports et de la mobilité, nous ferons avancer le concept urbanistique pour la zone d'habitation prévue « Hieschterbiërg », avec la participation des citoyens et en collaboration avec les partenaires publics et les propriétaires fonciers. Dans ce contexte, nous continuerons à défendre une viabilisation compatible, à prendre en compte des critères respectueux du climat dans la planification et à veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'espaces verts avec une qualité de séjour élevée. Des aires de jeux et des corridors pour la mobilité douce seront prévus dès le départ, tout comme la construction de logements subventionnés en collaboration avec la SNHBM et des surfaces pour le commerce et les services qui renforceront les environnements mentionnés.
- La commune restera active dans les domaines de la construction de logements abordables et de l'offre de logements locatifs sociaux. Après l'achèvement du projet « Bei der aler Schoul » à Peppange, nous réaliserons également des logements locatifs supplémentaires dans d'autres localités de la commune.
- Outre la construction de logements sociaux classiques, il est désormais nécessaire de réaliser, en collaboration avec des sociétés publiques de construction de logements, comme la SNHBM, des appartements et des maisons individuelles, en partie à louer, en partie à acheter. Ces maisons et appartements seront prioritairement mis à la disposition des citoyens de notre commune.
- Sur la base des conclusions de l'étude sur les fortes pluies, un plan de priorité est établi pour les différentes localités et d'autres travaux sont réalisés. Il en résulte une séparation du réseau de canalisations en canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales. Cela permet non seulement de délester le réseau d'égouts, mais aussi d'économiser de l'argent en redirigeant les eaux de pluie directement vers les rivières et les ruisseaux au lieu de les pomper vers la station d'épuration.
- Lors de l'élaboration d'un PAP ou d'une convention avec des promoteurs pour des lotissements entiers (ou des zones), les principes suivants sont pris en compte : La promotion d'une construction de logements compacte en vue d'une faible consommation d'énergie, la possibilité de créer un réseau de chaleur et un stockage central de l'énergie. Une orientation optimale des logements et des bâtiments vers le sud avec en même temps une protection thermique estivale (ombrage), la création de concepts thermiques modernes sans énergies fossiles, des prescriptions pour l'aménagement de parkings avec des stations de recharge électrique et un stockage par batteries, la prise en compte de couloirs d'air frais et la végétalisation des rues et des toits.

- La politique de renouvellement et d'entretien permanents des réseaux communaux (eau, égouts, éclairage public) ainsi que des routes et des chemins sera poursuivie par des dépenses budgétaires annuelles.
- Au cours de la prochaine législature, nous déterminerons un site pour les services techniques de la commune et ferons avancer la planification de telles installations.

Les enfants et la jeunesse, l'avenir de notre société

Nos enfants et les jeunes sont les adultes de demain et l'avenir de notre société. C'est pourquoi la société et la politique communale doivent veiller à créer un cadre dans lequel les enfants peuvent s'épanouir, découvrir leur environnement de manière ludique, mais surtout dans lequel tous les enfants ont la même chance de grandir dans les meilleures conditions possibles et de recevoir la même éducation de qualité, afin d'en faire plus tard des citoyens responsables et engagés, capables de mener leur vie de manière autonome. Nous sommes favorables à une école publique forte, centrée sur les enfants et les enseignant-e-s ainsi que sur leur santé physique et mentale. Nous devons offrir les mêmes possibilités et les mêmes chances à tous les élèves. Les communes jouent un rôle important à cet égard, car ce sont elles qui organisent l'école et la garde des enfants.

Les jeunes ont dû renoncer à beaucoup de choses pendant la pandémie et ont souvent eu le sentiment d'avoir manqué une partie de la plus belle période de leur vie. Beaucoup ont dû faire face à des problèmes mentaux. Les craintes pour l'avenir, telles que le changement climatique, la guerre ou le fait de ne plus pouvoir se payer un logement, sont des difficultés supplémentaires. C'est pourquoi il est du devoir de la politique communale de prendre les jeunes au sérieux, de les écouter et d'essayer de trouver ensemble avec eux des solutions qui accompagnent positivement la période la plus importante de la vie d'un individu.

- Étant donné que les enfants sont aujourd'hui de plus en plus tôt en contact avec le monde numérique et qu'ils sont confrontés aux nouveaux médias, l'éducation aux médias et la prévention de la violence continueront à constituer un élément important de nos structures d'accueil et de nos écoles, afin d'apprendre aux enfants à utiliser correctement et sainement les médias et de développer leurs compétences médiatiques.
- Nous proposerons un « MakerSpace », c'est-à-dire un lieu créatif pour l'apprentissage autonome et la recherche, dans lequel les médias numériques jouent un rôle central (par ex. un studio d'enregistrement, un poste de montage vidéo, une salle de musique, un atelier de décors, un atelier de couture, une salle informatique, une imprimerie ou un laboratoire de recherche).
- Le « Kannerrot » (conseil des enfants) mis en place dans le cadre de la « Maison Relais » sera étendu à l'avenir afin que tous les enfants de la commune aient la possibilité d'être directement impliqués dans la planification de projets, de participer activement à ce qui se passe dans la commune et de pouvoir prendre part aux décisions importantes. De plus, nous installerons une « boîte à idées » dans les écoles ou dans la commune, afin que les enfants puissent apporter leurs propres idées et conceptions dans la planification et l'aménagement de la commune. Une extension du budget participatif à des projets spécifiques aux enfants est également envisageable

- Indépendamment du traditionnel « Buet », nous distribuerons également à l'avenir un « Kannerbuet », un bulletin d'information pour les enfants en version papier ou sous forme numérique. On y trouvera outre les recettes de plats sains, un agenda avec des offres d'activités et des fêtes, des évaluations de la « boîte à idées », des questions au maire. Nous voulons également informer régulièrement nos jeunes citoyens, dans un langage adapté aux enfants, sur les mesures en cours dans la commune, leur offrir des informations utiles sur les thèmes actuels, les possibilités de soutien et les points de contact dans leur environnement.
- Afin de pouvoir planifier ces idées et les mettre en œuvre avec les différents partenaires (école, maison relais, Zentrum fir politesch Bildung, etc.), nous voulons créer au cours de la nouvelle législature un nouveau bureau de coordination pour les projets d'enfants et nous appuyer sur l'expérience acquise par le « Kannerbüro » de Wiltz.
- Dans ce contexte, nous voulons participer au projet "Zuch vun der Demokratie", où, une fois par an, différentes classes visitent le Parlement et ont un échange avec les députés.
- Un autre projet pour les enfants du cycle 4 de l'école fondamentale est l'organisation d'une journée « d'Kanner stiermen d'Gemeng », où divers ateliers seront organisés dans l'administration communale et ses services, permettant ainsi aux enfants de se familiariser avec le fonctionnement de la commune.
- Après l'introduction d'un cours de danse et d'art (Art à l'école), nous envisageons également d'élargir les offres pour enfants au cours de la prochaine législature. Avec l'agrandissement de la piscine de Crauthem, nous pourrions proposer d'autres cours de natation pour les enfants à partir de 2024.
- Il est important de sensibiliser les enfants le plus tôt possible à la nature et à l'environnement en les faisant évoluer dans un cadre de vie authentique, en les faisant expérimenter et en leur permettant ainsi d'acquérir des expériences supplémentaires pour vivre et comprendre la nature. C'est la raison pour laquelle, nous procéderons avec des partenaires stratégiques, de proposer aux enfants des activités pédagogiques sur le thème de l'environnement et de la nature tout au long de l'année.
- Des projets créatifs tels que « Les enfants détectives de l'énergie », l'action « Op Kannerféiss durch d'Welt » ou des semaines de projet thématiques sur la protection du climat et de la forêt tropicale sont soutenus par le biais d'une coopération avec, entre autres, les Maisons Relais et les écoles.
- Afin d'éveiller l'intérêt artistique des enfants, nous allons élargir l'offre de « Art à l'école » et la suggérer également à Berchem, en la complétant par des après-midis artistiques réguliers.
- La collaboration avec les musées de Peppange ou l'utilisation du « Klouschtergaart » sont d'autres possibilités pour les activités pédagogiques destinées aux classes et pour des activités extrascolaires.
- Nous continuerons à veiller à ce que nos aires de jeux conservent le label « sécher Spillplaz » et donc à étendre nos efforts dans le domaine des travaux d'entretien et de rénovation. Si

nécessaire, nous construirons des aires de jeux supplémentaires pour les enfants. Dans ce contexte, nous voulons créer en priorité une nouvelle aire de jeux à Livange.

- Il nous tient à cœur que les futurs parents ou ceux qui viennent d'accoucher puissent bénéficier d'un soutien précoce pour bien démarrer la vie de famille, notamment au cours de la première année de vie du bébé. C'est pourquoi nous proposerons à l'avenir, en collaboration avec « Initiativ Liewensufank », le service « BabyPLUS », qui offre une possibilité importante d'information, de conseil et qui a une oreille attentive aux questions et incertitudes des futurs parents. De plus, à l'avenir des cours de développement de la petite enfance, seront proposés.
- Dans l'intérêt de nos enfants, il faudra renforcer davantage la collaboration partenariale entre les parties concernées (parents, école, maison relais et la commune)
- Un projet central de cette législature sera la rénovation du complexe scolaire de Crauthem. Après le déménagement du Centre de compétence pour le développement intellectuel (CDI) dans le nouveau campus scolaire de Berchem et l'installation provisoire de la salle de judo à Berchem, l'école de Crauthem pourra être transformée et rénovée, tant du point de vue pédagogique que du point de vue énergétique.
- Le campus scolaire de Berchem est complété par une nouvelle salle de sport qui est à la disposition des écoles et de la maison relais. De plus, cette nouvelle infrastructure pourra également être utilisée par les clubs sportifs à des fins d'entraînement. Nous allons également analyser la possibilité d'offrir à l'avenir des classes de l'éducation précoce au campus scolaire de Berchem.
- Nous voulons offrir à tous les élèves les mêmes possibilités d'éducation et continuer à accompagner nos écoles sur la voie d'une école inclusive. C'est pourquoi nous continuerons à veiller à ce que l'aménagement de nos écoles, avec un mobilier spécifique et les moyens techniques nécessaires, crée les meilleures conditions possibles pour répondre aux besoins de tous les enfants et leur permettre de participer aux cours.
- Dans le cadre du PEP (plan d'encadrement périscolaire), nous souhaitons recruter un-e psychomotricien-ne pour les structures d'accueil - crèche et maison relais, mais qui pourra également intervenir dans l'école fondamentale.
- Sous condition de pouvoir recruter suffisamment d'agents socio-éducatifs, l'offre des structures d'accueil sera élargie aux enfants de l'éducation précoce (restauration, repas de midi) à partir de l'année scolaire 2023/2024.
- Bien que la commune n'ait malheureusement pas d'influence sur le taux d'encadrement dans les écoles, nous nous engagerons pour que la « Bëschklass », introduite en 2019, puisse être maintenue et élargie selon les possibilités.
- En outre, nous relèverons le défi de l'aide aux devoirs dans la maison relais, décidée au niveau national, afin de soutenir les enfants dans leur travail, de soulager les familles et de promouvoir la justice sociale.
- La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale nous tient à cœur depuis longtemps. C'est pourquoi nous avons veillé à ce que nos maisons relais proposent un accueil de qualité

pendant toute la journée. Il faut cependant analyser régulièrement si les heures d'ouverture de nos structures d'accueil sont encore adaptées aux besoins des familles. C'est pourquoi nous restons ouverts à la discussion sur l'assouplissement des horaires d'ouverture de nos structures d'accueil. Toutefois, il faut toujours tenir compte du bien-être de l'enfant, de la qualité de l'offre et de la disponibilité suffisante de personnel éducatif.

- La promotion de programmes d'éducation à la santé et de prévention de la violence constituera un élément important dans nos structures d'accueil et nos écoles. Pour cette raison nous continuerons à miser sur une alimentation saine et équilibrée, en privilégiant les produits biologiques et régionaux dans nos restaurants scolaires.
- Afin de sensibiliser les enfants à l'importance du bien-être physique et mental, nous souhaitons organiser une « journée du bien-être » aux écoles, en proposant différents ateliers : cours de yoga, cours de Pilates, cours de Qi Gong, atelier de méditation, atelier de gestion du stress, ...
- A partir de la prochaine rentrée scolaire en septembre, le transport en bus scolaire sera également étendu aux enfants de l'éducation précoce.
- Nous prévoyons d'adapter et d'élargir le concept du « chemin de l'école plus sûr ». D'une part, nous allons renforcer l'éducation à la sécurité routière en collaboration avec la Police et le jardin de la circulation de Dudelange. D'autre part, nous voulons rendre le trajet scolaire plus "rapide" en lançant un projet pilote visant à créer, à l'instar du Pedibus, un « vélobus » ou un « trottinette-bus » pour parcourir plus rapidement certaines distances entre nos localités. Cela peut également être le cas pendant les cours scolaires, par exemple pour se rendre de Berchem à Crauthem pour les cours de natation.
- Conformément aux suggestions du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de l'Enfance, nous élaborerons un plan communal pour la jeunesse (état des lieux, planification et mise en œuvre des mesures).
- Nous voulons renforcer le droit d'expression et la participation des jeunes dans notre commune. Voilà pourquoi, nous envisageons d'organiser une conférence enfants-jeunes annuelle sur différents thèmes.
- De plus, nous lancerons une nouvelle tentative de forum de la jeunesse, où nos jeunes concitoyens pourront apporter leurs propres idées, mais aussi être impliqués en amont dans la planification de projets. En outre, un « contrôle de la jeunesse » permettra de vérifier l'impact des différents projets et décisions politiques sur la vie des jeunes.
- Au cours de législature, nous introduirons le « mérite jeunesse local » élaboré par la commission de la jeunesse. Il s'agit ici de renforcer l'engagement bénévole des jeunes dans les associations et les différentes activités communales et de récompenser ces efforts qui font d'eux des modèles à suivre pour les autres.
- Avec l'achèvement du projet de logements « Bei der aler Schoul » à Peppange, nous proposerons des appartements pour les jeunes du Roeserbann à un loyer abordable. Ceux-ci pourront ainsi y vivre temporairement, tout en épargnant de l'argent en vue d'acquérir un propre logement. Nous songeons également à explorer d'autres projets dans ce sens dans d'autres localités.

- En outre, nous souhaitons organiser une sorte de concours permettant de soutenir financièrement des projets dans l'intérêt des jeunes. Les jeunes peuvent participer à titre individuel, mais aussi les associations de la commune qui souhaitent réaliser quelque chose de particulier dans l'intérêt des jeunes. Cela peut éventuellement se faire par le biais d'une rubrique spéciale dans le cadre du budget participatif.
- Pendant la pandémie, on a beaucoup parlé et écrit sur la santé mentale et le bien-être mental, en particulier chez les jeunes. Ce thème reste d'actualité même après la pandémie. Ainsi, nous souhaitons en collaboration avec la maison des jeunes, organiser une série d'ateliers de bien-être.
- Dans ce cadre, il nous semble également important de mettre en place des ateliers sur l'estime de soi et l'autodéfense.
- La commune continuera à proposer aux jeunes habitants de Roeser d'occuper un poste d'étudiant pendant la période des vacances, ainsi que des places d'apprentissage et de stage. En collaboration avec des entreprises locales ainsi que des entreprises commerciales et artisanales, nous voulons essayer de publier des places de stage et d'apprentissage supplémentaires sur le site Internet de la commune. Dans ce contexte, nous essayerons d'offrir des journées découvertes aux jeunes en collaboration avec les entreprises locales.

Une politique dans l'intérêt de toutes les familles.

Les familles sont là où vivent les enfants. Quelle que soit la composition de la famille, père et mère, monoparentale, deux mères ou deux pères, la commune doit veiller à trouver des solutions aux soucis et aux problèmes légitimes des familles qui relèvent de la compétence de la commune. Nous voulons continuer à travailler dans ce sens et nous améliorer constamment.

- Pour soutenir les familles et surtout les parents dans leur rôle, nous voulons proposer des activités et des cours supplémentaires pour les mères et/ou les pères avec des bébés ou des jeunes enfants.
- Nous allons signer une convention avec « Eltereschoul Janusz Korczak » (école pour parents). Cette institution offre aux parents un cadre d'échange sur tout ce qui touche à l'éducation et à la famille, un soutien pour la vie familiale quotidienne, un forum d'information et fournit une possibilité de rencontrer d'autres parents ayant les mêmes intérêts. Cela est d'autant plus vrai pour les familles monoparentales.
- Nous souhaitons renforcer le rôle des pères dans l'éducation des enfants en organisant des activités ciblées à la Maison Relais ou à la crèche, comme le « Spillnomëtteg » ou le « Pappendagsbrunch ».
- Des cours de « baby-sitting » continuent d'être proposés tous les deux ans.
- Malgré le « congé pour raisons familiales » et les congés sociaux dans de nombreuses entreprises, le fait que l'enfant tombe malade reste un défi pour de nombreuses familles. Nous

voulons améliorer l'information sur les offres de prise en charge des enfants malades par une information et une éducation ciblée.

- Dans le cadre de la crèche communale, respectivement de la maison relais, nous voulons essayer de mettre à disposition des places d'urgence dans ces structures d'accueil afin de faciliter le retour à la vie professionnelle du parent ou de la personne en charge de l'éducation.

Une commune engagée dans l'intérêt de l'égalité (des sexes, des générations, des origines et des identités)

L'égalité des chances a de nombreuses facettes. Qu'il s'agisse d'une question de genre, de génération, de l'intégration de personnes d'origines ou de convictions différentes, de l'intégration de personnes ayant un handicap et des besoins spécifiques ou de la lutte contre les discriminations de toutes sortes, l'égalité des chances reste un défi permanent. De grands progrès ont été réalisés ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire et dans ce domaine, rien n'est jamais définitivement acquis. C'est pourquoi nous voulons progresser dans les domaines de l'égalité des chances, de l'inclusion et de notre vie commune dans le respect de toutes nos différences.

Au cours des dernières décennies, les progrès de la médecine et l'amélioration des conditions de vie ont permis à de nombreuses personnes de vivre plus longtemps et en meilleure santé. De plus en plus de personnes souhaitent en outre rester actives le plus longtemps possible et vivre chez elles. Au début de la pandémie de Corona, nous avons toutefois pu constater les limites de cette vie insouciance, en particulier chez les personnes âgées. C'est pourquoi l'offre d'activités, de services et d'aides doit être régulièrement adaptée aux nouvelles exigences.

- La mise en œuvre du « plan communal pour seniors » élaboré lors de la précédente législature sera poursuivie et, si nécessaire, complétée ou adaptée.
- Le club senior « Eist Heem » continuera à être soutenu et toute collaboration avec les « Frënn vum 3. Alter » sera saluée dans l'intérêt de nos concitoyens âgés.
- En collaboration avec la commission sociale, le Club Senior et/ou les « Frënn vum 3. Alter », nous organiserons des échanges réguliers sous forme de « cafés-débats » animés par une personne externe.
- Nous allons élargir l'offre de formation continue spécifique aux seniors :
 - départ à la retraite ;
 - cours d'autodéfense ;
 - des réunions d'information sur les astuces des petits-enfants, etc. ... ;
 - dans le domaine de l'Internet, avec des formations de type « guide de survie sur Internet » ou « silver surfer ».
- Afin d'aider à la compréhension et à la rédaction de textes et de propositions, nous avons voulu renouveler la tentative, avortée au cours de la législature précédente, de créer une offre d'écrivain public, éventuellement en collaboration avec un partenaire externe.

- Vivre de manière autonome chez soi est aujourd'hui une évidence pour de nombreux citoyens âgés. Pour continuer à le garantir, nous tenterons de combler ponctuellement les lacunes existantes dans la chaîne des soins et de continuer à soutenir les services sociaux existants, tels que « Hëllef Doheem », « Help » ou « Verbandskëscht ». Notre « repas sur roues » de qualité, organisé par la commune, ainsi que le « Réiserbänner Handkesselchen » proposé par le CIGL complètent cette offre.
- Lors de recrutements dans les différents services communaux, ainsi que dans l'administration, nous continuerons à appliquer le principe selon lequel, à qualifications, compétences et expérience égales, la priorité est donnée à la personne appartenant au sexe sous-représenté dans le service concerné.
- Afin de lutter contre les préjugés envers la population « LGBTIQ+ », nous discuterons et envisagerons avec les différents partenaires (école, maison relais, maison des jeunes, etc.) une offre de séances d'information sur les thèmes LGTBTIQ+. Si nécessaire, nous discuterons avec les services sociaux et les parents concernés de leur besoin de soutien nécessaire.
- Nous poursuivrons la conception de toutes les infrastructures communales selon le principe « design for all », afin de garantir en permanence une participation sans barrières et autonome de toute la population à la vie communale. Si des obstacles subsistent, ils seront définitivement éliminés jusqu'à la fin de la législature.
- Nous allons faire un état des lieux sur l'offre d'emplacements existants pour personnes à mobilité réduite, les mettre en conformité si nécessaire et le cas échéant ajouter des emplacements supplémentaires à différents endroits.
- Dans ce sens, nous allons voir comment nous pouvons aider les commerces et les entreprises de services à éliminer les barrières existantes, éventuellement par le biais d'aides financières, et à permettre ainsi le libre accès à leurs locaux.
- Nous continuerons à investir dans le logement social. En mettant à disposition des logements à prix modérés, nous soutenons l'intégration sociale des personnes en difficulté. En outre, nous voulons mettre différents logements à disposition des associations et sociétés qui s'engagent par exemple pour les victimes de violences domestiques ou pour les personnes atteintes d'un handicap.
- Nous informerons régulièrement sur les différents types de violence physique et sexuelle envers les personnes, en particulier envers les femmes, et formerons notre personnel en conséquence. En outre, nous rassemblerons des informations et les mettrons à la disposition du public par le biais d'un dépliant ainsi que sur le site Internet et l'application de la commune, avec les adresses et les numéros d'urgence importants (police, ligne d'assistance pour la violence domestique, ...). Nous essayerons de tenir compte de la diversité linguistique de notre société.
- Afin de soutenir les actions et les associations contre l'excision et les violences faites aux femmes pendant les conflits armés, nous souhaitons organiser une journée de sensibilisation, par exemple par le biais d'une exposition d'art, d'une conférence, d'une lecture de livre, d'une projection de film ou encore par l'organisation d'un concert de bienfaisance.

- La signature du « pacte du vivre-ensemble » a jeté les bases de l'élaboration d'un plan d'intégration communal, et nous souhaitons poursuivre sa mise en œuvre au cours de la prochaine législature.
- Afin d'aller plus loin dans les domaines de la politique d'égalité des chances, ainsi que du vivre ensemble, nous allons prévoir la création d'un service communal d'égalité des chances et d'intégration.
- Afin d'informer les nouveaux habitants sur les offres sociales, sportives, culturelles et éducatives de notre commune, nous allons créer un livret d'accueil complémentaire en au moins quatre langues.
- Nous continuerons à organiser, en collaboration avec la commission d'intégration et les associations intéressées de la commune, une réception annuelle pour les nouveaux habitants de la commune.
- Afin de mieux tenir compte de la diversité linguistique, nous assurerons une traduction par un service d'interprétation lors des grands événements et des réunions d'information. De même, nous essaierons de transférer les informations et les publications importantes dans un « langage simple ».
- Nous voulons continuer à promouvoir l'intégration des migrants et des réfugiés. Depuis des années, nous avons pour tradition d'accueillir les nouveaux résident-e-s. Pour promouvoir la cohabitation commune, il faut de la compréhension et de l'ouverture d'esprit des deux côtés - dans les associations, par des fêtes de voisinage ou aussi par des « fêtes des cultures » régulières, cela peut être soutenu en plus.
- Dans le domaine de l'orientation professionnelle, nous proposerons des séances d'information périodiques, organisées par l'ADEM en collaboration avec Zarabina asbl.
- Outre les cours de langues qui existent depuis longtemps dans notre commune, nous allons essayer d'offrir des langues supplémentaires et voir, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, s'il existe une possibilité de cours de langues qualifiants au niveau local.
- Nous sommes d'avis que le « Staminet » de la commission d'intégration, mis en place il y a un peu plus de 10 ans, demande une nouvelle dynamique. Nous estimons donc que le concept doit être revu et adapté selon le principe du « café de Babel ».

Une commune avec un monde associatif actif et dynamique

Nous ne voulons pas que notre commune se transforme en une simple commune dortoir. Les associations sont extrêmement importantes pour la cohabitation dans les communes. Dans les associations, que ce soit pour la musique ou le sport, on retrouve des personnes d'origines diverses et de tous âges. C'est pourquoi nous continuerons à soutenir activement la vie associative. Les communes ont besoin d'une large offre culturelle et artistique, d'activités de loisirs et sportives pour les individus, comme dans les associations.

Arts et culture

- Avec l'ouverture du nouveau « Veräinssall » (centre associatif) à Roeser, nous interviendrons auprès de l'école de musique régionale pour que des cours de musique supplémentaires puissent être organisés dans la commune. Nous explorerons également les possibilités d'organiser le transport des enfants vers les cours collectifs de l'école de musique.
- Nous voulons maintenir le festival « Kultur am Klouschtergaart » et le développer ponctuellement afin de proposer ainsi à notre population - jeune et moins jeune - un programme annuel varié dans les domaines du théâtre, de la musique et de la littérature.
- Nous continuerons à participer aux « rendez-vous aux jardins » annuels, lancés en 2018 par « HEREIN », un réseau européen d'information et de coopération sur le patrimoine culturel.
- Nous continuerons également à soutenir les organisateurs du « Chrëscht- a Wantermaart » autour du monastère de Peppange.
- Nous voulons évaluer la possibilité d'organiser notre propre festival artistique afin de donner ainsi à de jeunes talents émergents dans les domaines artistiques les plus divers (peinture, photographie, sculpture, ...) la chance de montrer leur savoir-faire à un public plus large.
- A l'avenir, nous voulons continuer à donner à différents artistes la possibilité de valoriser et d'embellir diverses infrastructures publiques (transformateurs, arrêts de bus) ou des chantiers par des projets artistiques.
- Nous continuerons à soutenir les associations et les artistes dans l'organisation d'expositions et d'événements similaires.
- Nous voulons élaborer un plan de développement culturel pour notre commune.
- Dans le domaine de la culture numérique, nous voulons créer une plateforme où la culture et l'histoire sont rendues accessibles sous forme numérique. Dans le domaine de la culture, cette plateforme doit être ouverte aux partenaires les plus divers, tels que les artistes, les musées, les associations ou les écoles, et leur offrir la possibilité de présenter leurs œuvres et leurs projets ou de proposer par exemple une visite virtuelle du musée.
- Dans le domaine de l'histoire, nous voulons ainsi faire une nouvelle tentative pour préserver la mémoire collective et permettre aux particuliers, aux associations ou à la commune elle-même d'ouvrir leurs archives, de les numériser et de les présenter à un public plus large.
- En ce qui concerne l'utilisation future de l'ancienne église de Peppange, qui a été désacralisée, nous allons lancer un projet de participation citoyenne sous forme de concours d'idées. Nous pouvons tout à fait imaginer une future utilisation culturelle.

Vie associative

- Pour renforcer et soutenir le bénévolat, nous voulons examiner, en collaboration avec les associations, dans quelle mesure il est possible de créer une plate-forme qui offre un soutien

pour les démarches administratives, par exemple la conformité à la législation, aux assurances, les possibilités de subsides communaux et étatiques, etc.

- Afin d'apporter un soutien supplémentaire aux associations lors de l'organisation de fêtes, nous voulons, en tant que commune, acquérir une buvette ainsi qu'un barbecue mobile.
- Nous participerons activement au projet « GREEN EVENTS » lors de l'organisation de manifestations communales et encouragerons les associations à organiser leurs manifestations également de manière durable et respectueuse de l'environnement. Le règlement des subsides communaux pour les associations sera adapté afin que l'utilisation de produits régionaux et « Fairtrade » apporte une subvention supplémentaire.
- Avec l'achèvement des travaux de construction du centre associatif, nous allons créer au « Paschtoueschbongert » à Roeser une infrastructure qui permettra aux associations d'organiser à l'extérieur, à proximité directe de la place du village rénovée « Place de la Grève Nationale », des fêtes qui pourront encore renforcer le vivre ensemble.

Sport et activité physique

- Au cours de la législature, nous construirons sur le campus scolaire, une deuxième salle de sport à Berchem. Cette infrastructure sportive sera avant tout construite pour le sport scolaire, mais pourra en outre être utilisée pour le sport de masse et de loisirs.
- Dans le cadre des possibilités financières de la commune et en fonction du soutien financier du ministère des Sports, nous tenterons également d'intégrer dans ce nouveau hall sportif un mur d'escalade, une nouvelle salle de judo ainsi qu'une salle pour les sports de loisirs (cours communautaires, activités de fitness).
- En ce qui concerne les sports de loisirs, nous souhaitons prévoir la construction d'une piste « pumtrack » pouvant être parcourue aussi bien en VTT, en vélo BMX, en vélo de course, en skateboard et même en patins à roulettes.
- Dans le cadre de la rénovation du bâtiment scolaire de Crauthem, nous souhaitons aménager la cour de récréation de manière à encourager encore davantage le sport et l'activité physique.
- Nous voulons transformer le terrain de basket-ball du parc Kolla en terrain multisports, afin de permettre la pratique d'autres jeux de balle en plus du basket-ball.
- Nous construirons une station « Calisthenics » dans l'une de nos localités.
- Nous établirons un plan de développement du sport, éventuellement en collaboration avec nos communes voisines, en y associant les différentes parties prenantes.
- En collaboration avec nos communes voisines de Frisange et de Weiler-la-Tour, avec lesquelles nous partageons le coordinateur sportif à plein temps, nous voulons élaborer un concept de motricité pour les enfants de 3 à 12 ans, organiser des journées supplémentaires de sport et d'activité physique dans l'année, ainsi que proposer et élargir des offres sportives à bas seuil.

- Nous voulons moderniser et renouveler le parcours de fitness à Crauthem et le compléter par des exercices supplémentaires avec le poids propre.
- Nous proposerons des cours supplémentaires de sport et d'activité physique en plein air.
- Lors de l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux, nous voulons concevoir cette aire de jeux de manière à favoriser le développement moteur et à pouvoir être utilisée par plusieurs générations sous la forme d'un parc de motricité.
- Nous continuerons à promouvoir toutes les activités qui assurent la santé de notre population et de nos collaborateurs/-trices, et à soutenir les activités sportives pour tous. Globalement, nous voulons prendre des initiatives supplémentaires pour promouvoir le bien-être.
- Nous poursuivrons notre engagement et notre responsabilité pour promouvoir une alimentation saine et de l'activité physique. Les mots clés seront : une semaine de la santé pour les enfants ; une cuisine saine avec les cuisiniers de la maison relais ou encore l'organisation d'un nouveau « Laftreff » pour les débutants et les avancés.
- En plus, nous pouvons également envisager de produire un podcast périodique sur différents thèmes liés à la santé et à l'activité physique.
- Dans l'esprit de l'inclusion, nous voulons créer des offres supplémentaires pour les personnes atteintes d'un handicap et permettre un accès sans barrières aux installations sportives. Globalement, nous voulons nous assurer que chaque individu a un accès égal aux installations et aux activités sportives et continuer à encourager le développement d'une vision non stéréotypée dans les clubs locaux. Dans cette optique, nous souhaitons organiser des tables rondes et des échanges avec tous les clubs locaux et nous pouvons également imaginer un prix d'encouragement pour les clubs.
- Autour du « Herchesfeld » à Crauthem, nous voulons mettre en place une première « station de lavage » pour les vélos.

Pour une plus grande participation des citoyens et des services communaux de qualité

Par le passé, nous avons déjà invité les citoyens à participer et à collaborer à l'élaboration de projets communaux, lors du renouvellement des routes et à d'autres infrastructures communales. Nous souhaitons développer cette pratique. Il en va de même pour l'amélioration des services municipaux.

- Après une première édition cette année de la journée de la santé, nous organiserons à l'avenir une journée annuelle de la santé avec des thèmes alternatifs.
- À titre d'essai, nous souhaitons organiser des cercles de discussions afin de créer un espace ouvert à tous, dans lequel chacun pourra s'exprimer librement sur des expériences et des thèmes qui le préoccupent : travail, relations, créativité, sens de l'existence, santé, etc. Ces

cercles permettent à chacun, d'écouter, de parler de soi et de réfléchir à l'avenir de sa vie. C'est un moment de partage qui a pour but de développer une vision positive, d'augmenter son bien-être et sa joie de vivre.

- Nous continuerons à faire preuve de solidarité à l'égard des personnes dans le besoin et à les soutenir avec nos moyens limités. Dès lors, nous continuerons à soutenir et accueillir à bras ouverts les personnes qui fuient leur pays et qui cherchent protection ailleurs. Il va de même pour les personnes qui sont nées au Luxembourg et qui peinent à joindre les deux bouts.
- Nous continuerons à faire partie, avec les communes de Bettembourg et de Frisange, de l'office social commun et à soutenir les initiatives des assistant-e-s sociales/-aux qui contribuent à améliorer la vie quotidienne de nos habitants dans le besoin. C'est dans cet esprit que nous voulons, au cours de la prochaine législature, procéder à une réforme de l'allocation compensatoire sur les taxes communales, essayer d'élargir le cercle des bénéficiaires et viser une amélioration de l'indemnité.
- Même si la situation sécuritaire et la statistique de la criminalité dans notre commune restent très bonnes en comparaison avec d'autres régions et communes du Luxembourg, le sentiment d'insécurité augmente auprès du citoyen notamment suite à chaque cambriolage, vol ou agression dans le pays. Vu que les efforts du gouvernement actuel de renforcer les effectifs de la Police ont été poursuivis avec succès, nous envisageons après les élections législatives et la formation du nouveau gouvernement, de faire une nouvelle tentative avec nos communes voisines afin que des forces de Police supplémentaires soient attribuées au commissariat « Réiserbann » et que les bureaux soient aussi rouverts.
- En collaboration avec la Police, nous souhaitons également organiser à l'avenir des soirées d'information spécifiques dans le domaine de la prévention, notamment en matière de cambriolages.
- Nous organiserons le même travail de prévention en collaboration avec le CGDIS. Les cours de premiers secours, l'utilisation correcte des défibrillateurs, la prévention des incendies grâce aux détecteurs de fumée ou le maniement des extincteurs ne sont que quelques exemples dans ce domaine. Globalement, malgré le succès et la pertinence de la réforme qui a conduit à la création du CGDIS, nous continuerons à soutenir nos pompiers locaux et à veiller à ce que les pompiers restent au village, au sens propre du terme.
- C'est notamment à la suite d'incendies catastrophiques comme celui de Kayl il y a quelques mois que nous voulons examiner dans quelle mesure notre règlement de bâtisses peut être renforcé et étendu dans le domaine de la protection contre les incendies et surtout dans quelle mesure le contrôle par la commune peut être amélioré.
- Nous prendrons des initiatives supplémentaires pour impliquer les citoyens dans les activités communales. Lors de l'élaboration de différents projets importants pour la commune, une localité ou un quartier, nous voulons dès le départ impliquer davantage les citoyens intéressés. Les forums citoyens, les réunions d'information et de discussion sur des sujets spécifiques peuvent encore être élargis.
- La numérisation des services communaux sera poursuivie et d'autres démarches administratives seront proposés en ligne. Dans ce contexte, nous soumettrons également « de Buet » et d'autres

publications à une analyse critique et déciderons, avec la participation des citoyens, si ces médias imprimés sont encore adaptés à notre époque ou comment ils peuvent répondre au mieux aux exigences actuelles.

- Afin de continuer à offrir une politique d'information active et compte tenu de la diversité au sein de notre commune, nous proposerons à l'avenir, si nécessaire, les publications de notre commune dans des langues supplémentaires. Au début de la législature, nous voulons consulter nos habitants à ce sujet.
- Dans le cadre des possibilités légales, nous voulons prendre d'autres initiatives pour aller vers une administration « sans papier ».
- Nous utiliserons la marge de manœuvre supplémentaire offerte aux communes par l'extension des compétences des agents municipaux en adaptant récemment le règlement de police communal correspondant. Si, après un premier bilan, il s'avère que des agents de l'ordre supplémentaires sont nécessaires, nous procéderons aux recrutements correspondants.
- Notre eau potable est d'excellente qualité. Nous souhaitons installer des distributeurs d'eau/points d'eau dans différents bâtiments communaux et à l'extérieur, dans l'espace public, afin de promouvoir la consommation d'eau potable.
- Nous allons étudier la possibilité d'offrir un réseau public Internet sécurisé à certains endroits dans la commune.

Budget et finances

- Le budget participatif mis en place à la fin de la précédente législature sera reconduit et éventuellement étendu sur la base d'un premier bilan.
- Les taxes communales continueront à être calculées selon le principe de la couverture des coûts, en sachant que nous dépendons en partie des décisions des syndicats intercommunaux auxquels nous appartenons.
- Le présent programme électoral est financièrement défendable et assuré, pour autant qu'il n'y ait pas de détérioration drastique des recettes communales et que l'État continue à soutenir financièrement les communes dans différents projets. Nous continuerons à nous engager pour des finances communales saines et à garder un œil sur l'endettement de notre commune.

Industrie, artisanat et commerce

- En collaboration avec le Gouvernement, nous voulons faire avancer l'implantation du « Space Campus » au Parc Luxite à Kockelscheuer et commencer à court terme, la procédure d'adoption du plan d'aménagement particulier correspondant.
- De plus, nous continuerons à veiller à ce que d'autres entreprises prometteuses s'installent dans les zones d'activités existantes et créent ainsi des emplois supplémentaires sur le territoire communal. La viabilisation des surfaces restantes du « Parc Luxite » à Kockelscheuer, où nous continuerons à travailler en partenariat avec les propriétaires des terrains de la « Poudrerie de Luxembourg », ainsi qu'avec le ministère de l'Économie, sera poursuivie.

- Lors de l'implantation de nouvelles entreprises, nous veillerons toutefois à ce qu'elles n'aient pas d'impact négatif sur la qualité de vie des habitants de nos localités ou qu'elles soient compatibles avec l'orientation générale de la zone d'activités et avec les entreprises déjà implantées.
- Nous voulons continuer à soutenir le monde des affaires local et les entreprises artisanales et commerciales locales. Nous voulons poursuivre nos efforts pour renforcer le commerce local et attirer des commerces et des services supplémentaires dans nos villages.